

Bulletin des assurances facultatives, séjour Périgord noir 7 jours (octobre 2016)

Annulation et interruption de voyage, Bagages et Assistance rapatriement

Contrat Mondial Assistance n° 120098

Toutes assurances doivent être souscrites et réglées au même moment que le séjour. Aucune demande de souscription d'assurance ne sera prise en compte après inscription et règlement du séjour.

Le bulletin d'assurance est individuel. Prière d'utiliser un bulletin par personne et de regrouper vos paiements par famille en séparant le règlement du séjour du règlement des assurances.

Ce bulletin est à imprimer, renseigner et envoyer à

Bassée en Balade, chez Marie-Madeleine Cardon, 5 chemin de la Malfrette, 62840 Lorgies

PARTICIPANT

Merci de bien vouloir remplir un bulletin d'assurances par participant avec le nom tel que mentionné sur votre pièce d'identité

nom				prénom			
n° rue							
CPostal			ville				
tél. fixe				mobile			
date de naissance			mail				
n° de licence FFRP			destination	Combas, 24590 Saint-Crépin-et-Carlucet, France			
n° du séjour	20161019			date d'inscription au séjour			
début du séjour	mercredi 19 octobre 2016			fin du séjour	mercredi 26 octobre 2016		

ASSURANCES

☐ Je souscris l'assurance Annulation et interruption de séjour (option 1)	<i>prix du séjour : 448 €</i>	21,00 €
☐ Je souscris l'assurance Bagages , montant de la garantie : 800 € (option 2)	<i>Toute destination</i>	12,56 €

Assurance **Assistance voyageur** :

- tous les licenciés IRA, IMPN, FRA, FRAMP, FMPN bénéficient déjà de la garantie **Assistance voyageur** dans le monde entier ;
- si l'assurance **Annulation et interruption de séjour** est souscrite, la garantie **Assistance voyageur** est acquise pour la France métropolitaine.

☐ Je souscris l'assurance Assistance Rapatriement – Voyage touristique (option 3)	<i>autres cas</i>	5,87 €
---	-------------------	---------------

PAIEMENT

Prière de regrouper vos paiements par famille en séparant le règlement du séjour du règlement des assurances

assurances	coût	quantité	total
Annulation et interruption de séjour option 1	21,00 €		€
Bagages option 2	12,56 €		€
Assistance rapatriement option 3	5,87 €		€
chèque mis en banque dès sa réception		total	€

☐ Je joins un chèque de € à l'ordre de **Bassée en Balade**.

☐ J'effectue un virement de € IBAN : **FR76 1670 6050 0650 5384 9701 719** ; BIC : **AGRIFRPP867**

(*) Cocher les cases concernées.

Je déclare avoir pris connaissance de la notice d'information concernant les assurances souscrites.

Fait à

Signature du souscripteur

Le

Assistance rapatriement : téléphoner à MONDIAL ASSISTANCE
de France tél. **01 42 99 02 39**, de l'étranger tél. **0033 140 25 59 59**
Contrat Mondial Assistance N° 120098

Important : pour être pris en charge, le rapatriement doit être autorisé, organisé et effectué par MONDIAL ASSISTANCE. En France, l'intervention de MONDIAL ASSISTANCE est conditionnée :

- à une hospitalisation y compris en ambulatoire pour les titulaires d'une assurance IRA, IMPN, FRA, FRAMP ou FMPN ;
- à une hospitalisation d'une nuit au moins pour les titulaires d'une assurance IR ou FR.